

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

SEV - AVENANT À L'ACCORD CADRE : TRAVAUX D'EXTENSION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS) EN MILIEU STANDARD ET RURAL – LOT 2

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

Titulaires absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 MAI 2022

SEV - AVENANT À L'ACCORD CADRE : TRAVAUX D'EXTENSION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS) EN MILIEU STANDARD ET RURAL – LOT 2

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, ayant entraîné la dissolution des Syndicats d'eau totalement inclus dans l'agglomération de Niort (le SEV et le SMEDEP) au 1^{er} janvier 2020 ;

Vu la délibération relative à l'accord cadre n°19MDIST07 de travaux d'extension, de réparation et d'entretien sur le réseau d'alimentation en eau potable en milieu standard et rural, et son lot 2 ;

Considérant qu'il convient de passer un avenant à cet accord cadre qui va arriver à échéance plus tôt que prévu du fait de la surconsommation des crédits alloués au lot 2, liée à la réduction des travaux effectués en régie et les commandes des gestionnaires de voirie en cours d'exécution ;

Considérant que ce marché est nécessaire pour maintenir la continuité de service jusqu'à la notification du nouvel accord cadre en cours de consultation ;

Il est proposé ce qui suit :

- d'augmenter le montant maximum du lot 2 de 150 000,00 € HT.
- de modifier, pour le lot 2, le montant de l'accord cadre comme suit :
 - Montant maximum HT initial : 1 800 000 € HT ;
 - Montant maximum HT modifié : 1 950 000 € HT.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le principe de cet avenant n°2 au marché et son montant,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant en annexe, et tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué